



L'info Famille

de l'école Terre des jeunes

<https://terre-des-jeunes.cssmi.qc.ca/>

Rentrée scolaire 2025-2026

C'est sous le thème « *Bâtir pour se construire* » que notre rentrée a eu lieu. Nous étions très heureux de vous accueillir dans notre « nouvelle » école. Tout le personnel a travaillé très fort pour préparer cette rentrée.

Vous trouverez, en pièce jointe, la chanson présentée lors de l'accueil.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous une très belle année scolaire!



Circulation autour de l'école

Aucun parent n'est autorisé à circuler sur la rue de Bellefeuille durant l'arrivée des autobus donc à compter de 7 :30 et de 14 :30.

Vous pouvez vous stationner à l'hôtel de ville ou à l'église si vous venez reconduire votre enfant.

Tous les élèves marcheurs doivent utiliser la passerelle entre l'école et l'hôtel de ville. Le matin, vous devez attendre l'arrivée de la surveillante. Des cônes seront placés pour vous indiquer jusqu'à quel endroit vous pouvez attendre. Le soir, les élèves iront vous rejoindre avec l'enseignant surveillant.

Aucun parent n'est autorisé sur la cour.

Assemblée générale de parents

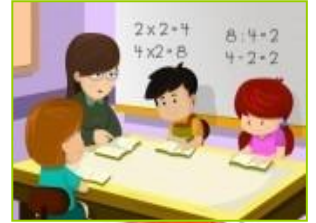


C'est le 10 septembre prochain qu'aura lieu l'assemblée générale des parents. Lors de cette rencontre, nous procéderons à l'élection des membres du conseil d'établissement. Nous avons trois postes en élection pour un mandat de 2 ans.

Rencontre de parents

Mercredi 10 septembre à 19h00 pour le 2^e et 3^e cycle.

Mercredi 17 septembre à 18 :30 : 1^{re} année



Absences

Lors de l'absence de votre enfant, nous vous demandons d'utiliser le portail parent. Vous pouvez également téléphoner au **secrétariat au 450-473-9219, option 2, avant 8h15.**



ABSENCE DES ÉLÈVES AUTRE QUE MALADIE (VOYAGES, SPORT, TOURNOI...)

Un rappel ponctuel au niveau des absences est envoyé aux parents ainsi qu'un écrit de la direction aux élèves absents plus de 10 jours.

La décision de quitter pendant l'année scolaire pour aller en voyage revient aux parents. À ce titre, notre responsabilité se limitera à ce qui suit :

- que votre enfant ne pourra recevoir les travaux qui seront faits en classe **avant** son départ. Il en sera de même pour la feuille de leçons ou le plan de travail. Ils pourront consulter la feuille de leçons sur le classroom de la classe.
- que votre enfant pourra manquer de **nouvelles notions** qui seront enseignées en classe ainsi que les projets déjà amorcés en **équipe**.
- que votre enfant pourra accumuler du retard **dans ses apprentissages**, tant en classe que lors des périodes de spécialistes (anglais ou éducation physique).
- que votre enfant ne pourra poursuivre ou prendre part aux travaux liés au **module de recherche** en cours, s'il y a lieu, lors de son absence.

À son **retour**, il sera de la responsabilité de votre enfant de compléter les travaux qui auront été faits durant son absence.

Chaque enseignant appliquera ce qui suit et ce, pour toute l'année et sans exception.

Si des examens importants sont donnés lors de l'absence du jeune, il n'y aura pas de reprise.

Guide du vivre ensemble

Au courant des prochains jours, votre enfant apportera notre guide du vivre ensemble, anciennement le code de vie. Nous vous demandons de prendre le temps de le lire avec lui, de le signer et de nous retourner la feuille avec les signatures.

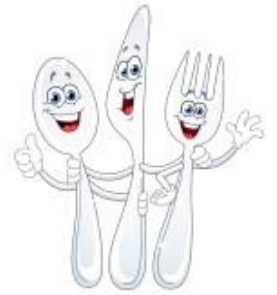
Ce nouveau guide nous permettra de solidifier nos fondations et nous aidera à grandir tous ensemble.

Antécédents judiciaires

Si vous désirez vous impliquer à l'école ou accompagner les élèves durant des sorties, vous devez compléter le formulaire d'antécédents judiciaires que vous trouverez au secrétariat. Une vérification d'identité sera faite par la direction de l'école. Il est donc important que les bénévoles viennent remettre le document en mains propres au secrétariat. Pour ceux et celles qui ont déjà fait la démarche, chacun est responsable d'avertir de tous changements de leur situation. Merci de votre collaboration.

Service de cafétéria

Le service de cafétéria débute le 8 septembre. Vous devez commander le repas de votre enfant sur le site du traiteur Meranda. Sur le site de l'école, vous trouverez les infolettres mensuelles.



<https://terre-des-jeunes.cssmi.qc.ca/services/service-du-diner/>

Vous devez prévoir les ustensiles pour les repas commandés. Le traiteur n'en fournit pas.

RAPPEL : Nous n'avons pas de micro-ondes pour réchauffer les plats. Vous devez prévoir un repas froid ou un contenant de type Thermos.

Allergies



Nous vous rappelons qu'il est interdit de donner à votre enfant des aliments contenant des noix et arachides pour sa collation ou pour son repas du midi. Il y a de plus en plus d'enfants souffrant d'allergies et nous voulons assurer leur sécurité. De plus, le personnel de la cafétéria offre un menu sans aucun risque pour ces élèves.

Circulation dans l'école

Aucun parent ne peut circuler dans l'école sans passer au secrétariat pour réclamer une cocarde de visiteur ou bénévole. **De plus, pour rencontrer la direction et/ou les enseignantes, nous vous demandons de prendre rendez-vous à l'avance, soit en téléphonant à la secrétaire ou encore en communiquant par écrit avec l'enseignante.**

Photos scolaires

Il nous fait plaisir de vous annoncer que la prise de photos aura lieu **le vendredi 26 septembre**. Cette année nous recevrons les photographes de Enfants Klik.



Distribution des médicaments



L'école peut **exceptionnellement** distribuer des médicaments prescrits à votre enfant. Cependant, nous vous rappelons que distribuer un médicament à l'école demeure **une mesure exceptionnelle**. Ainsi, lorsque cela est possible, nous vous demandons de faire prescrire à votre enfant un médicament suivant une posologie de 12 ou 24 heures. Cela permettra que la prise de médicament soit faite à la maison évitant les risques d'omission ou de transport du médicament à l'école.

Si cela vous est impossible et que la prise de médicament à l'école est nécessaire, vous devez obligatoirement remplir le formulaire « **Autorisation de distribuer un médicament** ». Le formulaire et le médicament doivent être remis à Mme Aude Vézina, la secrétaire.

Le médicament doit être remis **obligatoirement** dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie. Vous devez voir au renouvellement de la prescription lorsque nécessaire.



Rappel

Le matériel suivant est interdit en tout temps à l'école ou au service de garde : iPad, cellulaire, jeux électroniques, etc. Si un module demande l'utilisation d'objets de valeur vous recevrez une lettre de l'école avec les détails de la permission spéciale. Certaines applications sont maintenant barrées par le CSSMI. Voici la liste :

- *TikTok*
- *Snapchat*
- *Discord*
- *WhatsApp*
- *Twitter (X)*
- *BeReal*
- *Threads*
- *Class Dojo*
- *Seesaw*
- *Truth Social*
- *Messenger kids*

Journées pédagogiques

Dans le calendrier scolaire, vous trouverez toutes les journées pédagogiques. Lors de ces journées le transport n'est pas effectif et le service de garde est ouvert. Vous recevez toute l'information concernant les activités offertes au service de garde par courriel. Il est important de respecter les délais demandés.

Arrêts pédagogiques

Les arrêts pédagogiques se vivront de la façon suivante : en après-midi, votre enfant n'aura pas de périodes d'enseignement. Il peut rester sans frais au service de garde ou retourner à la maison. Nous vous demandons d'informer l'enseignante de votre enfant si vous venez le chercher. Vous trouverez la date des arrêts sur le site internet à l'onglet « École » et « Rentrée scolaire ». Nous vous demandons de venir attendre votre enfant à la passerelle des marcheurs qui se trouvent à l'avant de l'école, entre l'hôtel de ville et l'école. Les enseignantes iront vous les reconduire.

Service de garde

Matin :

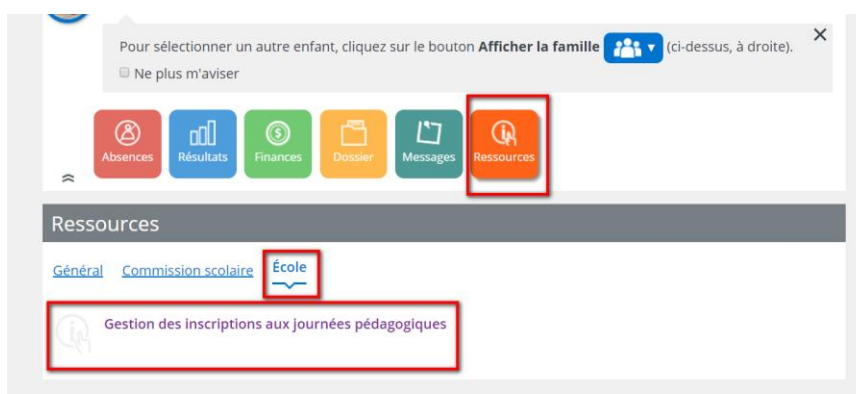
Tous les enfants inscrits au service de garde doivent entrer à l'intérieur accompagné de son parent, le matin et se rendre au local du service de garde. En aucun temps, les parents peuvent circuler dans l'école. Utiliser la porte identifiée avec le logo de l'école dans la cour d'école.

Fin de journée :

À la fin de la journée, tous les parents devront venir chercher leur enfant à l'intérieur ; une éducatrice appellera votre enfant. De plus, aucun parent n'est autorisé à entrer dans les locaux du service de garde, par mesure de sécurité, vous devez attendre dans le vestiaire. Toutes ces mesures sont prises pour assurer la sécurité de vos enfants.

Inscriptions service de garde- journées pédagogiques

L'inscription de votre enfant aux journées pédagogiques de votre service de garde se fait **uniquement en ligne**. **À tous les débuts de mois, vous pourrez aller faire l'inscription de votre enfant pour les pédagogiques**. Il est donc très important d'être au fait de la procédure. Pour ce faire, si ce n'est pas déjà fait, vous devez créer un accès au [Portail Parents](#). Une fois que c'est fait, vous vous connectez et vous vous rendez dans l'onglet **Ressources**, "**École**", "**Gestion des inscriptions aux journées pédagogiques**".





Sécurité aux abords de l'école

Je vous rappelle qu'il est **interdit de stationner ou de circuler avec votre véhicule** sur la rue De Bellefeuille entre **7h30 et 8h00** et entre **14h30 et 15h00**.

Nous vous demandons également de laisser vos enfants à la clôture de la cour d'école. Les surveillantes prendront la relève. **Le soir, les enfants marcheurs, resteront avec la surveillante jusqu'à ce que vous veniez à la passerelle des marcheurs. Nous ne laisserons pas les élèves quitter pour aller vous rejoindre à la voiture. Vous devez être sur la passerelle pour récupérer votre enfant.**

Fin de journée

Il est primordial que vous prévoyiez les déplacements de votre enfant en fin de journée. Vous inscrivez une note afin que l'enseignante soit informée. En cas d'imprévu, vous avez jusqu'à **14 h 15** pour téléphoner au secrétariat. **Après 14 h 15, il ne sera pas possible pour nous de répondre à cette demande. Nous n'irons pas dans les autobus chercher des élèves et vous n'êtes pas autorisés à le faire.** Vous comprendrez que c'est pour la sécurité de vos enfants que nous appliquons cette règle.

Merci de votre compréhension.

Demande pour des changements d'autobus en fin de journée

Afin de faciliter les changements occasionnels, il est demandé d'avoir une **permission écrite** pour partir avec un autre parent ou pour prendre l'autobus avec son ami. L'élève qui amène son ami avec lui doit **aussi** avoir la **permission écrite** de son parent. **Nous avons besoin de 2 autorisations : celle du parent qui accueille et celle du parent dont l'enfant est invité.** Si une des deux autorisations est manquante, nous n'accepterons pas le déplacement. Nous ne faisons pas l'organisation de ces déplacements inhabituels, **pas de téléphones ou de courriels** aux parents. Il est du ressort de chaque famille de s'organiser à l'avance.

Élèves marcheurs

Tous les élèves marcheurs doivent arriver à 7 h 35 sur la passerelle. C'est seulement à 7 h 35 qu'une surveillance adulte débute. Avant cette heure, les élèves sont sous la responsabilité des parents. **Les élèves doivent attendre à la clôture.**

Aucun adulte n'est autorisé sur la cour d'école. Ce sont seulement les élèves du service de garde avec leurs éducatrices qui peuvent être en activité à ce moment.



Parents bénévoles

À compter de cette année, chaque famille doit faire 10 heures de bénévolat. À partir du début du mois d'octobre, vous pourrez vous inscrire pour les heures de bénévolat requise cette année. Un procédurier vous sera transmis lorsque l'application sera fonctionnelle.

A votre arrivée, vous devez passer par le secrétariat pour vous annoncer et recevoir une cocarde. Nous vous demandons de vous **diriger directement au local** où vous irez faire du bénévolat. Une fois l'activité terminée, repassez par le secrétariat pour nous informer de votre départ. Il n'est pas possible de circuler dans l'école pour aller voir une enseignante, un intervenant ou aller récupérer des objets oubliés par un de vos enfants. Il en va de même pour la cour d'école. En aucun temps, les parents y sont autorisés.

De plus, nous sommes toujours à la recherche de parents bénévoles pour la bibliothèque. Si vous avez des disponibilités, merci de nous informer.

MERCI de votre habituelle collaboration. Ensemble, nous sommes plus forts.

Zéro déchet

À Terre des jeunes, nous souhaitons diminuer au maximum notre empreinte écologique. Nous avons donc pour objectif d'être une école zéro déchet.



Afin de n'avoir aucun déchet, il faudra prévoir, **tant pour la collation que pour le dîner:**

- un sac ou une boîte à lunch réutilisable
- des ustensiles réutilisables
- des contenants réutilisables
- une serviette en tissu plutôt qu'une serviette en papier
- une bouteille d'eau, de jus ou de lait réutilisable et remplissable.

Merci de nous aider à rendre notre belle planète Terre plus propre.

Activités Août/Septembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			28 Rentrée!	29
1 CONGÉ!	2	3	4	5 Horaire du lundi
8	9	10 18 :30 AGA pour tous les parents. 19 :00 Rencontres de parents 2 ^e et 3 ^e cycle	11	12 1 ^{re} et 2 ^e année : arrêt pédagogique pm
15	16	17 18 :30 Rencontre de parents 1 ^{re} année	18	19 Préscolaire et TSA : arrêt pédagogique pm
22	23	24	25	26 Photo scolaire 5 ^e et 6 ^e année : Arrêt pédagogique pm
29	30 Recensement scolaire			

Bonne rentrée !
Melissa Robillard, directrice